

Les papys font de la résistance

Bon pied, bon œil, ils sont une vingtaine à se retrouver au rendez-vous fixé à la sortie de Perpignan. Le plus jeune, Jean-Pierre Prevotaux, a 68 ans et l'aîné, lui, dépasse largement les 80 printemps. Les voitures prennent la direction du Soler pour se rendre rue du 19 mars 1962. Objectif : déposer les plaques qui baptisent la rue. Le début de la voie fait face à la gendarmerie. C'est pourtant par là que le démontage commence. Ils sont outillés et efficaces. La plaque est démontée en trente secondes. C'est le temps qu'il a fallu aux gendarmes du Soler pour traverser la rue. Les militaires confisquent la plaque et re-

lèvent les numéros d'immatriculation des voitures. Un riverain énervé intervient pour défendre la plaque. Cinq minutes de palabres, chacun dans son rôle et on se salue. Les anciens remontent dans leur voiture mais plutôt que de reprendre la direction de Perpignan, ils se dirigent vers le bout de la rue. La deuxième plaque tombe quelques dizaines de secondes plus tard. Ils sont bons pour le Guinness des records.

PAS DE PASSAGE EN FORCE

Le programme n'est pas terminé. En avant vers la mairie. Les anciens combat-

tants et anciens habitants de l'Algérie Française demandent à être reçus par le député-maire. Quelques minutes plus tard, François Calvet reçoit tout le monde dans la salle des mariages. Les anciens rappellent une précédente visite lors de laquelle ils avaient demandé à ce que la rue soit rebaptisée. Le maire explique qu'il a réuni les habitants de la rue et qu'une majorité d'entre eux ne voulaient pas renoncer à la rue du 19 mars 1962. Quelques uns parce qu'ils tenaient à cette date et le plus grand nombre car le changement de nom de la rue entraînait de nombreuses démarches administratives pour faire le changement

d'adresse. Le maire se disait sur le fond d'accord avec les anciens d'Algérie, mais que, dans sa commune, il n'était pas dans ses habitudes de faire passer les décisions en force. Une position qui naturellement ne satisfaisait pas les manifestants. Ils ont cité en exemple la ville de Pollestres qui a remplacé la date contestée par "Aux combattants d'AFN 1954-1962. Algérie-Maroc-Tunisie".

LETTRÉ AUX RIVERAINS

Sur le parvis de la mairie, avant de se séparer, les vétérans prennent la décision de faire un courrier aux habitants de la rue afin de leur expliquer pourquoi ils rejettent la date des accords d'Evian.

La date du 19 mars 1962 est contestée car les hostilités se sont poursuivies au-delà. Les massacres de pieds noirs, de tous âges, de harkis, les enlèvements, ont fait un grand nombre de victimes. Cette date était si combattue qu'elle a finalement été remplacée par le 5 décembre sur proposition de Jacques Chirac, président de la République. C'est désormais la date officielle de commémoration.

Le 19 mars 1962 est aujourd'hui principalement défendu par la FNACA, une fédération d'anciens combattants proche de la gauche.



François Calvet, député maire du Soler avec messieurs Santini, Prevotaux, Macia, Ginest, Ros, Capdepon